

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Vendredi 13 novembre 2020

Énergie

# Rennes Métropole développe son réseau de chauffage urbain

**Réseau Rennes Nord Vilaine : réunion publique vendredi 13 novembre 2020**

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, Rennes Métropole s'est engagée à diviser par deux ses émissions de gaz à effets de serre par habitant d'ici 2030. Parmi les différents outils actionnés pour y parvenir, la Métropole s'engage et investit dans la construction d'un réseau de chauffage urbain dense et performant, afin de renforcer le recours aux énergies renouvelables et de récupération sur le territoire. Cette démarche vertueuse contribue également à renforcer l'autonomie énergétique du territoire.

En janvier 2020, Rennes Métropole a confié à En'RnoV, filiale locale d'ENGIE Solutions, le développement du réseau de chauffage urbain Rennes Nord Vilaine pour une durée de 18 ans. Cette mission vise à étendre et interconnecter les réseaux de Rennes Nord et Est pour permettre le raccordement du plus grand nombre d'habitants au réseau de chauffage. Ce projet permet également d'optimiser l'utilisation de l'énergie de récupération produite à l'Unité de valorisation énergétique (UVE) de Villejean ainsi que la modernisation des installations de production et de distribution du réseau. Les travaux se poursuivront jusqu'en 2024.

À terme, le réseau fournira aux usagers une énergie constituée à 68 % d'énergies renouvelables et de récupération grâce à la liaison avec les cinq chaufferies et l'UVE de Villejean. Le réseau rennais Nord Vilaine sera alors l'un des plus importants réseaux de chauffage urbain de France.

Vendredi 13 novembre 2020, à 18 h, une réunion publique est organisée en visio-conférence pour présenter l'intérêt de ce projet, son plan de développement, ainsi que son financement participatif proposé par ENGIE Solutions. Inscription libre [à partir de ce lien](#).

Il s'agit de proposer aux personnes qui le souhaitent de participer à une collecte (montant attendu : 500 000 euros), à raison d'une participation pouvant aller de 10 à 2 000 euros. La collecte aura lieu sur la plateforme GwenneG, par tranches successives : d'abord aux usagers du réseau, puis à tous les Rennais et enfin aux habitants de Rennes Métropole. Les sommes versées, associées à un taux d'intérêt brut annuel de 4.8 %, visent à financer des installations permettant d'améliorer l'efficacité énergétique du réseau : panneaux photovoltaïques en toiture des chaufferies (Villejean, Nord Saint Martin) et digitalisation du réseau pour optimiser le pilotage des installations.

La somme investie sera récupérée par chaque contributeur au bout de trois ans et les intérêts seront versés mensuellement (4.8% brut de la somme investie).

## À propos des réseaux de chauffage urbain de Rennes Métropole

À l'heure actuelle, des travaux sont en cours sur le réseau de chauffage rennais.

→ D'ici 2030

135 000 métropolitains raccordés (soit 30 % de la population métropolitaine, contre 22 % en 2020, soit 100 000 foyers).

110 km de réseaux (contre 68 en 2020).

7 chaufferies (contre 6 en 2020).

Le réseau de chauffage urbain contribue à la transition vers un territoire neutre en carbone, il présente de nombreux avantages :

- moins de gaz à effet de serre ;
- une utilisation accrue des ressources locales ;

La taille périodique des haies bocagères, dont la préservation est un enjeu pour la biodiversité, permet aussi d'alimenter les réseaux de chauffage. Ainsi, un débouché est offert aux agriculteurs qui conservent leurs haies bocagères.

→ des coûts maîtrisés pour l'usager ;

Disponibles localement, les énergies renouvelables ou de récupération bénéficient de coûts d'achat relativement stables et encadrés par la collectivité, en comparaison des énergies fossiles. Leur utilisation permet de mieux maîtriser l'évolution de la facture de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

→ Une facturation plus transparente ;

Pour l'abonné, il y a deux factures : une pour le réseau primaire (la partie du réseau qui va de la chaufferie jusqu'aux sous-stations en bas des immeubles), une pour le réseau secondaire (qui appartient aux abonnés et qui va des sous-stations aux logements).

→ des installations plus sûres et plus fiables.

L'absence de stockage de combustible et de chaudière dans les immeubles raccordés au réseau de chauffage urbain garantit sécurité et tranquillité. Les installations, soumises à une réglementation plus stricte qu'une installation individuelle et à des contrôles fréquents, font l'objet d'une surveillance et d'un entretien renforcés.

Aussi, les réseaux de chauffage urbain métropolitains sont exploités par des prestataires tiers soit dans le cadre d'une concession de service (Rennes Sud), de travaux (Rennes Nord-Est et Vezin-Le-Coquet), soit au travers d'un marché d'exploitation conclu par la Régie des Réseaux de chauffage de Rennes Métropole (Chartres de Bretagne). Ces dispositifs contractuels organisent la prise en charge de l'exploitation, de la maintenance et même du renouvellement des installations de production et de distribution dites "primaires" (c'est-à-dire de la chaufferie à la sous-station), afin d'assurer une continuité de service. C'est donc à Rennes Métropole et ses exploitants de garantir le bon fonctionnement de l'ensemble de ces équipements primaires. Le réseau secondaire est quant à lui sous la responsabilité des abonnés (bailleurs, syndicats de copropriétés, etc.).

**À noter** : le raccordement au réseau de chauffage d'une copropriété, s'il s'inscrit dans un projet de rénovation globale Bâtiment Basse Consommation, peut faire l'objet d'une aide de la collectivité, dans le cadre du dispositif ecoTravo.



## À propos du projet Rennes Nord Vilaine

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les réseaux Rennes Nord et Est sont exploités dans le cadre d'une concession de travaux. Par délibération en date du 14 novembre 2019, le Conseil Métropolitain a approuvé les termes d'une concession de travaux pour le réseau de chaleur métropolitain Rennes Nord-Est et l'a confiée à En'RnoV (société dédiée filiale à 100 % d'ENGIE Solutions), pour une durée de 18 ans. L'interconnexion des deux réseaux de chaleur Rennes Nord et Est sera effective d'ici 2025 au plus tard.

### → En chiffres

D'ici 2025, 36 km supplémentaires de réseau (soit 66 km au total).

150 GWh supplémentaires, soit 300 GWh au total.

187 sous-stations supplémentaires pour 408 sous-stations au total.

35 000 équivalent-logements raccordés à terme dans les quartiers de Beauregard, Villejean, Baud-Chardonnet, Gros Chêne, Bourg l'Evesque, Rives de l'Ille, Saint Martin, Maurepas-Gayeulles, Longchamps

68 % d'énergies renouvelables et de récupération utilisées : 55 % en provenance de l'UVE de Villejean et 13 % de bois.

171 000 tonnes de CO<sup>2</sup> évitées sur 18 ans.

350 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques installés en toiture de chaufferie.

3 000 heures d'insertion sociale annuelles et plusieurs partenariats d'engagement avec les jeunes générations visant à favoriser le tutorat.

54 M € d'investissement

### → Calendrier

En 2020, + 4 km de réseau (soit 34 km au total).

---

2021 : mise en service d'une nouvelle chaufferie dans le quartier Nord Saint-Martin (+ 25 MW), augmentation des moyens de production de la chaufferie Gros Chêne (+ 10 MW), passage en basse température de la chaufferie de Villejean et du réseau ZUP.

Extension du réseau + 2 km.

2022 : mise en service de la chaufferie de Villejean rénovée.

Extension du réseau + 10 km.

2023 : augmentation de la production de la chaufferie de Baud-Chardonnet (+ 2 MW).

Extension du réseau +15 km.

Mise en service de l'UVE modernisée.

2024 : Extension du réseau +5 km.

---

## Pratique

Contact ENGIE à propos du projet de raccordement des réseaux Nord - Est

Karine Patin / 06.89.57.15.66 / [karine.patin@engie.com](mailto:karine.patin@engie.com)

Contact GwenneG à propos du financement participatif

[contact@gwenneg.bzh](mailto:contact@gwenneg.bzh) / 02.23.62.86.60

Lien vers le financement participatif : <https://www.gwenneg.bzh/fr/enrnov>

Réunion publique en ligne :

Lien Zoom : [//">http://bit.ly/reunionpublique-enrnov //](http://bit.ly/reunionpublique-enrnov)

ID de réunion : 852 6930 9205

Code d'accès : 041732

Renseignements sur les aides disponibles dans le cadre d'une opération de rénovation énergétique : [ecotravo.metropolerennes.fr](http://ecotravo.metropolerennes.fr)